

Audience IA-DASEN suite à la demande du SE UNSA concernant la reprise du 03 janvier 2022

Le SE-Unsa, représenté par Sabine Turschwel et Marie Delayre a été reçu ce jeudi 06 janvier par Mme Malabre Inspectrice d'Académie – Directrice d'Académie des Services de l'Education Nationale, M.Griffoul Adjoint à l'Inspectrice d'Académie chargé du 1^{er} degré, Mme Coquelin Secrétaire Générale et Mme El-Qadi Inspectrice de l'Education Nationale IO suite à notre demande afin d'échanger au sujet de cette reprise du 3 janvier.

Dans un premier temps nous avons souhaité la bienvenue à Mme Malabre au sein de notre département.

Nous avons ensuite soumis des questions, suite aux retours de nombreux collègues concernant cette reprise du 3 janvier.

Le Se-Unsa a tout d'abord souhaité connaître le nombre de classes fermées pour manque d'enseignants.

C'est un nombre fluctuant en raison des absences des enseignants pour se faire tester. Lundi 3 janvier il y avait dans le département 43 classes sans remplaçants. Le rectorat diligente une enquête à destination des circonscriptions pour connaître les chiffres exacts.

Le Se-Unsa s'est interrogé ensuite sur le recrutement prévu des contractuels.

Deux contractuels sont en poste depuis le 3 janvier sur les 5 postes prévus en décembre. Trois entretiens supplémentaires sont prévus le vendredi 7 janvier. Les services sont en attente de directives pour les demandes de recrutement en renfort pour la période 3 mais déplorent le manque de vivier de candidats.

Le Se-Unsa demande qu'une communication plus harmonieuse soit réalisée au sein du département, à travers les différentes circonscriptions afin que nous ayons tous les mêmes directives.

Les services prévoient de réunir en visio les IEN afin d'harmoniser au mieux les différentes communications concernant les différentes décisions à prendre selon les situations rencontrées.

Les AESH et les services civiques peuvent-ils être amenés à garder une classe ?

Nous sommes en crise sanitaire. La situation est exceptionnelle. Il est en effet possible que des AESH (qui n'auraient pas en plus la charge d'un enfant en situation de handicap) ou un service civique puissent garder une classe le temps que les parents viennent récupérer leur enfant.

Si l'école n'a plus aucun enseignant, certaines mairies ont proposé une solution d'accueil afin de garder les élèves en classe. Cela n'entre pas dans le service minimum d'accueil et ce n'est pas obligatoire.

Nous sommes revenus sur la pression que certains personnels ressentent face à la demande des circonscriptions concernant leur retour en classe dès lors que leur test est négatif.

Les services de la DSDEN nous ont assuré que les personnels ne devaient pas sentir de pression ou d'insistance à revenir en classe coûte que coûte. Les circonscriptions ont actuellement besoin de connaître le nombre exact de classes à remplacer mais ce n'est pas en dépit des personnels. Si un personnel est négatif mais qu'il subit des effets prolongés de la COVID il doit se faire arrêter par son médecin traitant.

Nous avons souhaité une clarification sur l'accueil des enfants de soignants.

Pour le moment, en cas de classe fermée, les enseignants doivent accueillir les enfants des soignants qui sont indispensables à la gestion de la crise, dès lors que les DEUX parents sont indispensables. Un décret est paru ce matin et nous aurons plus d'informations par la suite, avec une possible mise à jour de la foire aux questions

Le Se-Unsa a demandé des précisions concernant la suppression du jour de carence en cas de COVID car notre dernière information s'arrêtait le 31 décembre

Les services se renseignent et reviendront vers nous lorsqu'ils auront une réponse.

Le Se-Unsa a évoqué la pertinence de la passation des évaluations CP prévue la semaine prochaine.

Les services attendent les consignes ministérielles et nationales concernant les évaluations.

Concernant le réapprovisionnement en masques et autotests.

Les services ont fait remonter la forte demande d'autotests de la part des enseignants et espèrent pouvoir nous en fournir à nouveau. Un lien est fait avec la préfecture qui pourrait compenser le cas échéant.

Ils ont également demandé à ce que les personnels reçoivent une nouvelle livraison de masques.

Concernant la campagne de tests salivaires.

Les services sont en attente de directive nationale. Les laboratoires sont en tension. La rectrice a également été alertée sur ce sujet.

Nous avons également fait remonter que les pharmacies continuent de faire payer les tests malgré une attestation présentée.

Les services ont déposé une alerte. La rectrice en a parlé à l'ARS au niveau régional. Ils ont également posé la question des stocks disponibles en Dordogne ainsi que de l'approvisionnement prévu.

Sur la continuité pédagogique et les animations pédagogiques suspendues :

En période épidémique ordinaire, un enfant malade doit avant tout se soigner et rattrape lors de son retour. Il est important de rester pragmatique. Pour les animations pédagogiques suspendues, il s'agit avant tout de permettre aux enseignants d'assurer le cœur de leur mission, la classe. Au retour à une situation ordinaire, tout ne pourra pas être rattrapé en termes d'animation et la formation est un temps long.

De façon plus générale, Mme Malabre a insisté sur le fait que les personnels de l'éducation nationale devaient ne pas céder à la pression. Nous faisons ce que nous pouvons, quand nous le pouvons, avec les moyens que nous avons. Les prochaines semaines s'avèrent mouvementées et nous devons faire au mieux mais pas à n'importe quel prix. Le pragmatisme doit être notre boussole.

L'avis du Se-Unsa : Nous pouvons noter positivement la réactivité de réponse à notre demande d'audience dans ce contexte particulier de crise. Le dialogue social, qui nous est cher, ne peut se faire que dans des rapports et des échanges constructifs, ce qui a été le cas ce jour. Nos questionnements ont été entendus, ainsi que les inquiétudes légitimes du terrain. Même si les échanges ont été constructifs, les moyens sont restreints et les priorités du SE Unsa seront de la bienveillance et des conditions de travail tenables sur le terrain. Nous invitons les collègues à nous faire remonter chaque inquiétude, problème, liés à la gestion de cette crise sanitaire (24@se-uns.org / 24@uns-education.org).